

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION 451-01-2024

AVIS public est donné par le soussigné que, lors de sa séance ordinaire du 5 juin 2024, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté la résolution suivante :

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 451-01-2024 situé entre le chemin de Chambly et la rue de l'École dans la zone C-238 – Lots 5 548 734 à 5 548 736, 5 830 017, 5 830 020 à 5 830 031, 5 830 033 à 5 830 049, 6 048 717, 6 086 177, 6 403 270 à 6 403 272, 6 403 337, 6 403 866, 6 492 257 à 6 492 259 du cadastre du Québec, secteur dit « Les Jardins d'Isaïe », remplaçant la résolution PPCMOI numéro 451-01-2023.

De plus, cette résolution est entrée en vigueur le 21 août 2024, date à laquelle la MRC de la Vallée-du-Richelieu a délivré un certificat de conformité à son égard.

Prenez avis que cette résolution entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'elle peut être consultée auprès de la Direction du greffe, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau ou en faisant la demande, par courriel au greffe@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 27 août 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, M^e Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville le 27 août 2024.

Donné à Carignan, ce 27 août 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim